

AIDE-MÉMOIRE TENUE DE LA COMPTABILITÉ D'UN GROUPE SCOUT

Par le terme de comptabilité, on désigne les enregistrements chiffrés sans erreur de toutes les opérations financières de l'association sur la base de justificatifs.

Les deux éléments de la double-comptabilité : Bilan et compte de résultat

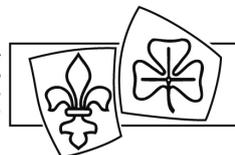
La double-comptabilité fait la distinction entre le bilan et le compte de résultat. Dans le bilan, on trouve tous les actifs du groupe. Le document indique l'encaisse, le contenu des comptes bancaires et postaux ainsi que les factures à payer.

Les valeurs représentant ce que ton groupe possède effectivement sont appelées des actifs. Ils figurent tous sur la partie gauche du bilan. La partie droite sert à exposer les valeurs que ton groupe doit à d'autres personnes. En font partie les factures non encore payées (passif). Le restant sur la partie droite désigne automatiquement les actifs.

«Fortune »	« Dettes »
Actifs	Passifs

Exemple d'un bilan scout

<p>Capitaux circulants Encaisse/Poste/Banque Créances (par ex. cotisations annuelles des scouts/communes, etc.)</p> <p>Immobilisations Local Tentes</p>	<p>Capital étranger à court terme Dettes (par ex. facture à payer pour l'impression du journal scout)</p> <p>Capital étranger à long terme Provisions</p> <p>Capital propre Capital de départ + Bénéfices/ - Pertes</p> <p>Solde final</p>
---	--



Tandis que le bilan représente l'état actuel des avoirs et des dettes de ton groupe, le compte de résultats indique comment on y est arrivé. Celui-ci représente donc les modifications des actifs au cours de l'année. Il permet de voir en un coup d'œil à la fin de l'année quel a été le résultat de tel ou tel événement.

« Dépenses »	« Recettes »
Frais	Revenu

Exemple d'un compte de résultat scout

Frais (dépenses)	Recettes (revenu)
Frais liés aux activités scoutées	Cotisation annuelle des membres
Frais liés aux camps	Cotisation camp
Cotisation annuelle Canton/MSdS	Subsides J+S
Frais liés à la revue scoutée	Subventions Commune/Église, etc.
Amortissements	Annonces/publicités revue scoutée
	Divers (vente de gâteaux, collecte de papiers...)

Les frais se trouvent toujours sur la partie gauche du compte de résultat. Les dépenses effectuées pendant l'année sont comptabilisées sous les frais. Cela concerne par exemple tous les frais liés aux camps ou à une activité scoutée. Les revenus (cotisations des membres, etc.) sont comptabilisés sur la partie droite.

La différence entre les dépenses et les recettes constitue le bénéfice/les pertes de l'association. Lorsque les recettes sont plus importantes que les dépenses, un bénéfice en ressort. Lorsque les dépenses sont plus importantes que les recettes, il s'agit de pertes.